

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1923 à 1942

-O-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17686

-O-

fiche n°211

2 avril 1932 - Délibération relative à la Fête du champagne célébrant le 250^{ème} anniversaire de la découverte de Dom Pérignon

Fête du Champagne
M. le Maire donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du Comité d'organisation en vue d'une fête célébrant le 250^{ème} anniversaire de la découverte de Dom Pérignon.
Cette fête comporte la réception des directeurs des principaux journaux

français et étrangers et de plusieurs hautes personnalités jugées utiles à la défense du Champagne, et certaines réjouissances qui auront lieu le 28 Juin à Hautvillers.
Le Comité demande aux Communes viticoles de s'associer à cette fête en organisant des réjouissances populaires susceptibles de créer une atmosphère de fête générale.
Au cours de cette fête qui aurait lieu le dimanche 26 Juin, les communes pourraient élire leur plus belle vigneronne qui assisterait au cortège d'Hautvillers où il serait procédé au couronnement de la reine des reines du vignoble.
Le Conseil s'associe en principe à la demande du Comité d'organisation et décide d'arrêter les lignes de la future fête à la session de mai.

« Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du comité d'organisation, en vue d'une fête célébrant le 250^e anniversaire de la découverte de Dom Pérignon.

Cette fête comporte la réception des directeurs des principaux journaux français et étrangers et de plusieurs hautes personnalités jugées utiles à la défense du champagne, et certaines réjouissances qui auront lieu le 28 juin à Hautvillers.

Le comité demande aux communes viticoles de s'associer à cette fête en organisant des réjouissances populaires susceptibles de créer une atmosphère de fête générale au cours de cette fête qui aurait lieu le dimanche 26 juin, les communes pourraient élire leur plus belle vigneronne qui assisterait au cortège d'Hautvillers où il serait procédé au couronnement de la reine des reines du vignoble.

Le conseil s'associe en principe à la demande du comité d'organisation et décide d'arrêter les lignes de la future fête à la session de mai »